



SION

La Ville de Sion met au concours un poste de

directeur-trice de l'aéroport chef-fe de place

taux d'activité 80-100%

Missions principales:

De manière générale, le-la titulaire aura pour mission d'assurer la responsabilité de l'aéroport civil de Sion à l'égard de la Municipalité.

Conditions d'engagement:

- être au bénéfice d'une formation universitaire ou d'une haute école (Master, MBA), ou d'une formation jugée équivalente;
- avoir suivi une formation dans le domaine de l'aviation;
- avoir plusieurs années d'expérience dans un poste similaire serait un avantage;
- démontrer une bonne connaissance du domaine de l'aviation;
- pouvoir s'exprimer avec aisance et écrire en français, allemand et anglais; suisse-allemand un atout supplémentaire;
- avoir de l'expérience dans la conduite du personnel et dans la gestion financière;
- posséder une très bonne maîtrise des logiciels courant en informatique;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes: esprit d'analyse et de synthèse, aisance dans les contacts, sens des relations, entregent, esprit tourné vers la recherche de solution, aisance avec les chiffres, aptitudes à diriger du personnel, résistance au stress;
- accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y compris les samedis, dimanches et jours fériés).

Entrée en fonction: à convenir.

Traitement:

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Georges Joliat, chef de service, tél. 027 324 16 11.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « directeur aéroport » à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 22 mars 2023**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 28 février 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE